

Affaire suivie par Elise Bollier (03.86.72.43.76)

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE DE QUARTIER SAINTE-GENEVIÈVE DU 9 DÉCEMBRE 2016

L'Assemblée de quartier Sainte-Geneviève s'est réunie le mercredi 9 décembre 2016, à 19 heures, au Phare.

PRESENTS

Guy FEREZ	Maire d' Auxerre
Guy PARIS	1 ^{er} Adjoint chargé de la Démocratie de Proximité
Najia AHIL	Élue en charge du quartier
Annie KRYWDYK	Elue municipale
Jean-Claude GABILLON	Président du Conseil de quartier
Marc ATZORI	Représentante à la Commission des quartiers
Christian LALANDE	Suppléante à la Commission des quartiers
Henri GILARDEAU	Représentante au Comité Consultatif de la Circulation
Marie France FRANQUET	} Membres du Conseil de quartier
Karine GUINOT	
Monique DURVILLE	
Evelyne HARDY	

ABSENT EXCUSE

Hachemi **LAARJA** Membre du Conseil de quartier

Et environ 70 habitants du quartier.

Ordre du jour :

1. Ouverture par Monsieur Guy Paris
2. Bilan du Conseil de quartier par le président du Conseil de quartier
3. Communication de Monsieur le Maire
4. Échanges avec les habitants
5. Elections

1/ Ouverture par Monsieur Guy Paris

Guy Paris ouvre la séance et remercie l'ensemble des personnes pour leur présence. Il présente, dans le cadre de la réorganisation des services de la Ville, Julia Zongo, nouvelle responsable du service Quartiers-Citoyenneté et Mathieu Ebel, qui aura la responsabilité du Centre Social Sainte-Geneviève/Brichères.

Il remercie chaleureusement les membres du Conseil de quartier en précisant que certains d'entre eux ne peuvent plus se représenter. En effet, la charte de fonctionnement de la Démocratie de Proximité prévoit un mandat de 2 ans, renouvelable 2 fois.

Le Conseil de quartier doit comporter entre 6 et 9 membres. Il souligne l'intérêt de permettre à d'autres habitants de se présenter et de participer à ce dispositif de Démocratie de Proximité et ainsi contribuer à la vie collective de leur quartier.

Ce quartier est riche en événements, particulièrement au niveau du Renouveau Urbain avec ce nouveau programme sur lequel les services de la Ville ont beaucoup travaillé et qui a été évoqué lors du Conseil Municipal du 8 décembre. Les rues Renoir et Fragonard ont été réhabilitées ainsi que le parc. Un premier projet sur l'aménagement du parc avait été initié par le Conseil Municipal mais ne convenait pas totalement aux habitants du quartier, il avait donc été abandonné.

Ce nouveau parc tient compte de leurs remarques et souhaits et correspond aux attentes. La Démocratie de Proximité trouve là toute son utilité, le Conseil Municipal sait écouter les arguments pertinents et réadapter si nécessaire.

La rénovation des façades est faite progressivement, ce qui permet de donner une plus belle image du quartier même si les travaux sont longs et contraignants.

La Maison de quartier est en chantier, le bâtiment sera repris intégralement et correspondra aux fonctions et missions d'un Centre Social.

Les travaux se termineront par la rue Weygand.

Guy Paris aborde ensuite la problématique des dépôts sauvages autour de certains points d'apports volontaires. Pendant plusieurs semaines, avec l'aide des membres du Conseil de quartier et des services de la Ville, ces espaces ont été désencombrés et nettoyés. Ces comportements ne sont pas acceptables, il s'agit d'un manque de correction et de civisme. Ces dépôts récurrents ont aussi un coût pour les citoyens, il faut que les services de la Ville ou de la Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois viennent ramasser des sacs souvent éventrés puis nettoyer les espaces. Ce problème concerne particulièrement le site à l'angle des rues Fragonard/Renoir.

Concernant les grands sujets 2017, le Plan Local d'Urbanisme (PLU), présenté récemment en Conseil Municipal, concernera et impliquera les Conseils de quartiers. Il s'agit d'une projection de 15 à 20 ans sur les aménagements. Le souhait est d'associer largement les habitants à cette démarche et tout particulièrement leurs représentants, les conseillers de quartiers.

Le calendrier est fixé jusqu'à l'automne 2017, date de validation en Conseil Municipal. Les membres des Conseils de quartiers auront donc un rôle de communication à assurer (échanges, questionnements, avis, ...).

Les membres du Conseil de quartier Sainte-Geneviève seront aussi attentifs à l'évolution du dossier du contournement sud, évoqué lors d'autres Assemblées de quartiers, en particulier sur les circulations croissantes des poids lourds.

Autre sujet, déjà évoqué lors de l'Assemblée de début d'année, le « zéro phyto-sanitaire ». Au 1^{er} janvier 2017, il sera interdit d'utiliser des produits chimiques sur les espaces publics. Bonne conséquence : la préservation de la qualité de l'eau mais, à effectif constant, l'entretien sera différent. Il faudra s'habituer à une autre vision des espaces verts urbains : davantage d'herbes autour des arbres, le long des routes, des fauchages tardifs, des jachères, Cette nouvelle approche peut initier une démarche participative des citoyens, en particulier des habitants du secteur pavillonnaire qui seront personnellement concernés dans 2 ans.

La parole est donnée à Jean-Claude Gabillon, président du Conseil de quartier Sainte-Geneviève.

2/ Bilan du Conseil de quartier par le président

Le président remercie Monsieur le Maire et Monsieur le Premier Adjoint. En préambule, il présente les membres du Conseil de quartier. Il y a deux ans, il avait indiqué que ce mandat serait le dernier et avec deux autres membres, il est inéligible.

Il souligne que d'avoir pu participer à l'amélioration et au changement de ce quartier fut une riche expérience car, depuis plusieurs années, il se transforme pour le bien être de ses habitants.

Le président reprend la synthèse distribuée aux habitants.

Il rappelle que le Conseil de quartier est à l'initiative de la pose des panneaux lumineux signalant le passage piétons devant la boulangerie Céréas, malheureusement pas toujours suivie d'effets.

Les membres du Conseil de quartier ont aussi travaillé sur la régulation du stationnement et de la circulation sur la dalle qui était un problème récurrent.

Le Conseil de quartier a toujours été informé ou consulté pour les opérations envisagées ou/et réalisées sur le quartier.

La nomination préfectorale de deux membres du Conseil de quartier au Conseil Citoyen pour représenter ses habitants conforte l'importance donnée à la concertation.

Enfin, Jean-Claude Gabillon se dit convaincu que le prochain Conseil de quartier élu ce soir continuera le travail commencé pour la population de ce quartier où il fait bon vivre.

La parole est donnée à Monsieur le Maire.

3/ Communication du Maire

Monsieur le Maire remercie toutes les personnes qui se sont déplacées et rappelle l'intérêt qu'il porte à ces rencontres. Il remercie aussi les membres du Conseil de quartier pour leur investissement et particulièrement le président qui a su animer les différentes équipes successives et être très efficace avec une volonté de travailler ensemble.

Monsieur le Maire revient sur le Renouveau Urbain spécifiant que l'Agence Nationale a donné un avis favorable au second projet proposé. Pendant une année, il faudra travailler pour peaufiner un projet définitif et construire le financement. Le Phare est amené à disparaître, à date non fixée aujourd'hui. La dalle sera détruite ainsi que les bâtiments autour permettant d'ouvrir le quartier sur la ville et développer un Pôle à vocation économique et sociale. Les services municipaux existants sont éparpillés et pourraient être regroupés. Il faudra bien entendu reconstruire des logements. Ces projets sont à travailler sur une dizaine d'années, il s'agit d'opérations lourdes et coûteuses. Des réunions publiques seront organisées.

Afin que tous puissent s'exprimer, il propose de suite de passer aux échanges et donne la parole aux habitants.

4/ Échanges avec les habitants

Les points suivants font l'objet d'échanges avec les habitants présents :

Sujet	Question ou commentaire	Éléments de réponse du maire
Dépôts sauvages à l'angle des rues Renoir et Fragonard.	Trop de personnes étrangères au quartier viennent déposer leurs sacs poubelles et encombrants aux pieds des containers. Pourquoi ne pas utiliser les caméras pour identifier et verbaliser ? Un second habitant du quartier indique qu'il a déjà vu quelqu'un d'une autre commune venir déposer des ordures.	M. le Maire répond que ce serait effectivement un bon moyen de cibler ces personnes irrespectueuses. Les photos seront sorties pour vérification mais il faut que, dans les sacs apportés, il y ait un nom pour pouvoir verbaliser. La Communauté de l'Auxerrois et la Ville sont vigilantes mais, il y a toujours des citoyens qui pensent pouvoir s'exonérer des règles de vie en communauté.
Déjections canines	Le parc vient d'être réaménagé et déjà de nombreux propriétaires de chiens viennent les promener et ne ramassent pas leurs déjections. Il faut prendre les gens sur le fait pour les verbaliser mais c'est une situation pénible.	M. le Maire informe que la Ville fait tout ce qu'elle peut mais que les citoyens doivent se rendre compte qu'ils en sont les modèles. Ce quartier est beau, il faut un peu plus de discipline.

Containers place Degas	Le container verre est plein. Les habitants qui appellent <i>Allô Mairie</i> sont dirigés vers la Communauté de l'Auxerrois.	M. le Maire confirme que c'est effectivement de leur ressort. Il faut les appeler pour que les containers soient vidés très régulièrement, voire à s'adapter aux situations (chantiers, fêtes, jours fériés) et ajouter des collectes.
Circulation boulevard Galliéni	Malgré les panneaux lumineux de chaque côté du passage piétons devant chez Céréa, beaucoup de véhicules roulent encore trop vite. Ne peut-on pas mettre des ralentisseurs ?	M. le Maire rappelle que cela n'est pas possible. Cette voie est utilisée par les convois exceptionnels. Ces aménagements génèrent aussi des nuisances sonores. Il confirme que cet endroit est dangereux, c'est un vrai point d'insécurité routière. Il souhaite faire l'acquisition d'un radar mobile qui permettra de verbaliser et servira aussi pour d'autres endroits à risques.
Bacs à sel	Le passage qui relie l'avenue Delacroix au boulevard Galliéni est glissant. Les services techniques ont indiqué que les riverains devaient aller chercher le sel au bac le plus proche pour le répandre. Est-ce normal ?	M. le Maire répond que les bacs à sel ont été installés sur tous les quartiers à la demande des Conseils de quartiers. Les services de la Ville ne peuvent pas être sur tous les sites en période de gel, c'est pourquoi ces dépôts ont été créés pour satisfaire rapidement. Les gardiens de l'OAH se chargent souvent de le déverser.
Ancienne pharmacie	La pharmacie a déménagé, les locaux sont vides. Seront-ils réutilisés ?	M. le Maire rappelle que la Ville est en recherche de projet. Le local de l'actuelle bibliothèque du quartier n'est plus étanche, il faut mettre les livres à l'abri. Une étude, à titre temporaire, est en cours. Sinon, ces locaux ne seront pas réattribués car voués à la démolition.
3 rue Fragonard	La VMC est extrêmement bruyante.	Le responsable de secteur OAH est présent et note les coordonnées de l'habitant afin que les services interviennent.
Points d'Apports Volontaires	Il semblerait quand même qu'il y ait un problème car, cet été, l'odeur était pestilentielle. Ce dispositif, récemment mis en place, n'est pas satisfaisant. Une convention pour l'entretien des équipements aurait été passée entre la CA et les bailleurs.	M. le Maire va demander une vérification. Les conventions d'entretien ont bien été acceptées. Il comptait beaucoup sur la création de ces points pour responsabiliser et garder des sites propres mais cela semble plus compliqué à l'usage.
Rue Renoir	Des véhicules sont toujours garés vers les 4 et 5 rue Renoir. Les bus ont des problèmes pour circuler.	M. le Maire précise que c'est en raison des travaux et donc temporaire. Lorsque l'on crée ou aménage une voie, c'est à l'usage que l'on s'aperçoit des dysfonctionnements.
Commerces mail	Un commerçant annonce ne plus avoir d'électricité dans la cave de son commerce depuis 6 mois. Il avait un accès direct maintenant fermé.	M. le Maire donne la parole au responsable de secteur OAH présent. Il indique que les passages d'accès aux caves ont été fermés pour empêcher les squats.

(suite)	Après demande d'une clé à l'OAH, les agents lui ont répondu que cela n'était pas possible.	En effet, il n'y a plus d'accès possible. L'Office étudiera particulièrement cette situation et tiendra informé le commerçant.
Maison de quartier	Les habitants fréquentent la Maison de quartier, surtout le mardi au coin café. Ils sont en questionnement de savoir si Philippe Thierry restera le responsable ? Ils ne veulent pas qu'il s'en aille, ils ont besoin de lui, précisant qu'il est toujours à l'écoute.	M. le Maire répond que Philippe Thierry restera aussi longtemps qu'il le souhaitera.
Projet quartier propre	Philippe Thierry, directeur de la Maison de quartier, tient à évoquer le projet mis en place avec les jeunes fréquentant la Maison de quartier, les Centres de Loisirs, les associations et les bailleurs. Tous les habitants seront également invités à participer. Cette opération consistera dans un premier temps à identifier les zones problématiques. Un autre temps sera consacré au respect des personnes qui travaillent à la propreté des extérieurs et à celles des halls et étages d'immeubles.	M. le Maire souligne avec intérêt cette belle initiative. En effet, quelqu'un qui se comporte mal à l'âge adulte n'a peut être pas eu cette éducation citoyenne.

5/ Elections

Guy Paris sollicite les habitants présents à déclarer leur candidature pour l'élection pour deux ans des nouveaux membres qui vont constituer le Conseil de quartier.

Onze personnes se déclarent candidates et candidats, il est donc procédé au vote.

Les résultats sont les suivants :

DURVILLE Monique	34 voix	Elue
GILARDEAU Henri	35 voix	Elu
GUINOT Karine	33 voix	Elue
HARDY Evelyne	33 voix	Elue
HUE Pascal	23 voix	Elu
LAARJA Hachemi	30 voix	Elu
LALANDRE Christian	30 voix	Elu
MAYO Sophie	29 voix	Elue
TRIBAK Rahma	32 voix	Elue

L'Assemblée est levée à 21 heures.

Guy Paris clôture la réunion en offrant le verre de l'amitié.

Le Maire,
Guy FERREZ.